

Réussir votre implantation  
du recrutement au développement commercial

# La Corée du Sud

## Volontariat International en Entreprise (V.I.E)

La solution RH  
pour vos projets de développement à l'international

Environ 9 500 hommes ou femmes de 18 à 28 ans sont en poste dans 132 pays pour une durée de mission de 6 à 24 mois.

### Le V.I.E en Corée

- **40 V.I.E**  
en poste environ
- **28 sociétés**  
utilisatrices
- **18 mois**  
de mission en moyenne
- **26 ans**  
d'âge moyen

### Ses spécificités

- Affectation d'un V.I.E auprès d'une filiale française enregistrée en tant qu'« investisseur étranger » au KOTRA ou dans une structure hébergée au sein de la FKCCI.
- Pas de fiscalité.
- Obtention par la filiale française en Corée de la garantie de délivrance d'un VISA stagiaire D4-2 au V.I.E après consultation du bureau d'immigration local.
- Logement du V.I.E à la charge de l'entreprise.

### Coût d'un V.I.E en Corée



Indemnité commune du V.I.E  
729,99 €/mois  
Indemnité géographique Corée  
1 518,02 €/mois

▶ soit 2 248,01 €/mois



Couverture sociale\*  
Assistance rapatriement  
Frais de gestion:  
de 225 € à 440 €/mois\*



Frais de voyages (Aller/Retour)  
2 836 €  
Transport des bagages  
(150 kg Aller/Retour)  
2 791 €



VISA, frais de fonctionnement du bureau, frais de déplacements professionnels, logement du V.I.E (prise en charge du logement obligatoire pour la Corée /abattement de 20% sur l'indemnité du volontaire/ environ 700 €/mois), option hébergement du bureau à la FKCCI : support administratif liés au VISA (1 700 €) + hébergement (600 €/mois + caution 1 800 €)+ Portage du V.I.E (370 €/mois)

# Une offre complète pour vous accompagner

## Demande d'affectation et d'agrément



L'entreprise en France remplit un formulaire de demande d'affectation précisant notamment la durée et l'objet de la mission, la structure et le pays d'accueil, le candidat choisi

## Appui au recrutement



Une équipe d'experts en recrutement vous permet d'optimiser ainsi le temps passé à identifier les profils cibles, tout en vous laissant le choix final du candidat.

## Support administratif par Business France



La correspondante V.I.E au sein du bureau Business France Corée valide l'éligibilité de la structure d'accueil du V.I.E. Elle vous conseille quant aux procédures de demande de VISA et vous fournit un certificat et une lettre officielle à délivrer au bureau d'immigration local.

## Hébergement au sein de la FKCCI



Ce service comprend :

1. Le support administratif à l'obtention du VISA (gestion de la demande de VISA D4-2 pour le V.I.E en soutien étroit avec la correspondante du bureau Business France Corée);
2. L'hébergement (location d'un bureau open-space, ligne téléphonique, connexion Internet haut-débit, accès à la photocopieuse et au fax, accès aux salles de réunion).

## Coaching sectoriel d'un expert local possible



Les entreprises françaises peuvent souscrire à un coaching sectoriel du V.I.E pour une durée minimum de 3 mois. Ce service fait l'objet d'un contrat indépendant de celui qui lie l'entreprise et Business France pour la mission V.I.E et également de celui de l'hébergement de la FKCCI

## Suivi administratif du V.I.E en poste



La correspondante V.I.E du bureau Business France organise une réunion d'accueil pour les nouveaux arrivants et veille au suivi administratif de chaque V.I.E

## L'équipe

Seo-Moon CHANG  
Business France  
[seo-moon.chang@businessfrance.fr](mailto:seo-moon.chang@businessfrance.fr)  
+82 2 564 9433

Emmanuelle SOREL  
FKCCI  
[e.sorel@fkcci.com](mailto:e.sorel@fkcci.com)  
+82 2 2268 9504